

Réunion des forestiers suisses à Sion

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **16 (1865)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784430>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Kämpfer et Siebold, les Japonais en aiment beaucoup le goût et s'en servent pour assaisonner leurs meilleurs mets. Les amandes des fruits qui ont mûri en Europe ne paraissent pas posséder cette saveur particulière. Cet arbre a déjà été introduit dans notre continent il y a plus d'un siècle, aussi s'en trouve-t-il de beaux exemplaires dans les parcs de différents pays. Loudon rapporte qu'il y en a un magnifique dans un jardin de Whietfeld, dans le Herefordshire ; il y a plusieurs années, cet exemplaire avait déjà atteint une hauteur de 50' et mesurait 8' de circonférence à 1' au-dessus du sol, et 6' à l'endroit où apparaissent les premières branches ; la couronne avait un pourtour de 120'. Le jardin botanique de Vienne en renferme également deux exemplaires d'une beauté remarquable, savoir un mâle et une femelle, qui ont déjà porté des fleurs et des fruits en 1846. Celui qui est au jardin botanique de Zurich a dû être transplanté l'année passée pour faire place à de nouvelles constructions ; comme il avait déjà atteint une hauteur de 40', il souffre un peu de ce changement.

Ce résineux, l'un des arbres d'ornement les plus recherchés par les jardiniers, paraît être très rustique dans les expositions favorisées de notre pays ; il l'est même plus que le *Platanus occidentalis*. D'après Courtin, il affectionne un terrain fertile, argilo-sableux, avec un sous-sol sec.

(A suivre.)

Réunion des forestiers suisses à Sion.

Le 3 septembre, les forestiers suisses, favorisés par un temps magnifique, se sont réunis à Sion. A cause de la situation de cette ville et par la circonstance que beaucoup de forestiers ont été appelés au service militaire, l'assemblée n'a pas été nombreuse. Onze cantons étaient représentés par environ 30 membres ; en outre deux hôtes étrangers, M. le conseiller forestier Dengler, de Carlsruhe, et un inspecteur forestier français venu de Savoie, honoraient la réunion de leur présence. La réception fut très cordiale ; tous les membres du conseil d'état du Valais, les autorités de la ville de Sion et plusieurs amis de l'économie forestière, prirent part aux séances et aux excursions,

La matinée du lundi fut consacrée aux délibérations. Dans son discours d'ouverture, M. le conseiller d'état de Riedmatten donna un aperçu général sur le développement de l'économie forestière dans le canton du Valais. Ensuite le comité permanent rendit compte de sa gestion ; voici la substance de son rapport. Le comité a eu quatre séances pour s'occuper des affaires spéciales de la société, et surtout des travaux de consolidation des éboulis et de reboisement de la région des sources, travaux auxquels doit être affecté le crédit de fr. 10,000 alloué par la Confédération. Le comité a pris l'initiative pour l'endiguement de la Sionne en Valais, des torrents de Brienz dans le canton de Berne, de Furner dans le Prättigau, et pour le reboisement de la région où prennent naissance ces cours d'eaux, ainsi que d'une étendue de 80 à 100 arpents dans le district de Tavetsch ; à cet effet, il est entré en négociations avec les cantons et les communes que ces travaux concernent.

Pour la Sionne les négociations ont heureusement abouti ; les autorités valaisannes ont fait exécuter les travaux préliminaires et l'endiguement lui-même pourra déjà être commencé cet automne. La Sionne menace à chaque instant la ville de Sion, sous laquelle elle passe en souterrain. Elle a déjà, à plusieurs reprises, causé de très grands dégâts.

Les torrents de Brienz embrassent une région pluviale de 6047 arpents et sont très redoutables pour la contrée. Les projets étaient déjà préparés ; le gouvernement de Berne ayant accordé le crédit nécessaire et les communes étant entrées dans les vues de la commission, les travaux ont déjà commencé.

Le projet relatif au torrent de Furner n'a pas abouti, grâce au peu de bonne volonté de la commune que ces travaux concernent ; il en a été de même du reboisement dans le val de Tavetsch, la commune n'ayant voulu donner aucune garantie pour la protection des cultures qui seraient exécutées.

L'invitation adressée par le comité a encore fait naître les projets suivants :

Reboisement de la forêt à ban près de Trins (Grisons). Ici les travaux préliminaires ont été exécutés et le plan adopté par tous

les intéressés, aussi les cultures ont dû commencer cet automne.

Endiguement des torrents du Val-Cava; on a décidé de faire les premières études sur le terrain.

Endiguement du Trübbach et reboisement de la partie supérieure de son cours. Le gouvernement de Saint-Gall a pris les premières mesures et engagé la commune de Wartau à opérer le reboisement. Les ingénieurs saint-gallois et l'expert de la société, M. Rohr, n'étant pas parfaitement d'accord, il reste à concilier leurs propositions.

Endiguement des torrents de Schwanden (Glaris). La commune de Schwanden a demandé des directions pour l'exécution de ces travaux, et le comité a fait procéder à l'expertise nécessaire.

Après l'audition de ce rapport, l'assemblée nomme, dans la personne de MM. Landolt, Coaz et Pillichodi, une commission chargée d'examiner et de vérifier les comptes. Sur le préavis de la commission, la société approuve les comptes de l'exercice de 1864 et ceux des 6 premiers mois de 1865, qui malheureusement bouclent encore par un léger déficit.

Un compte particulier est ouvert pour l'emploi du crédit alloué à la société, il sera fermé annuellement au 31 décembre.

La prochaine réunion aura lieu dans le canton de Schwytz, où l'on s'est déjà déclaré disposé à recevoir la société. M. le commandant *Gemsch* est nommé président, et M. *Reding de Biberegg*, vice-président.

Quant au journal, la société a décidé de continuer à le faire paraître par livraisons mensuelles, en allemand et en français; seulement le comité est invité à chercher un éditeur qui se chargerait de l'impression, de l'expédition de la feuille et de l'envoi d'un exemplaire gratis aux membres de la société; il percevrait en retour le montant des abonnements, et la caisse de la société continuerait à supporter les frais de rédaction et de traduction.

Les deux premières parties du *Manuel forestier* ont été examinées; la troisième est en travail, la commission a approuvé l'ouvrage, tout en proposant quelques légères modifications. Sur le préavis du comité permanent la société décide :

1° D'approuver la première et la seconde partie du *Manuel forestier*, sous réserve des observations faites par la commission.

2° De donner pleins-pouvoirs au comité permanent pour la publication de l'ouvrage, dès que la troisième partie aura été achevée et examinée.

La discussion sur les travaux qui incombent aux forestiers pour combattre les éboulements, les avalanches et les érosions, donna d'abord lieu à d'intéressantes communications sur les consolidations de ravins et les endiguements de torrents dangereux, qui ont été exécutés dans les cantons des Grisons et de Berne ; puis elle porta surtout sur la question de savoir où il faut poser la limite entre les travaux dont le forestier doit être chargé et ceux qui sont plutôt du domaine de l'ingénieur. Les orateurs furent en général d'avis que, pour atteindre sûrement et promptement le but, il faut que le forestier et l'ingénieur agissent de concert, mais que le premier est appelé à s'occuper exclusivement des contrées où le danger n'est pas si apparent, quoique ce soit là que gise la source du mal. Il doit donc consolider les talus de débris, opposer des obstacles à la formation des avalanches, fixer le sol des petits ravins dans les hautes régions, et, pour empêcher qu'il ne s'en forme de nouveaux, reboiser autant que possible les bassins des torrents dangereux ; en revanche c'est à l'ingénieur qu'incombe le soin d'établir les grandes digues transversales et de canaliser les cours d'eau. Quant aux procédés qu'il faut employer à cet effet, ce sont les circonstances locales qui en décideront. Mais dans la plupart des cas les forestiers auront à faire établir des haies de clayonnage et de petites digues transversales, à dessécher le terrain et à exécuter des cultures soignées ; quelquefois ils planteront des essences dont le produit sera nul, mais qui seront propres à mieux lier le sol et à le préparer à recevoir des arbres d'une plus grande valeur.

Quant à la question de l'introduction systématique du jardinage régulier dans les forêts de montagne, l'opinion de l'assemblée peut se résumer comme suit : Dans les hautes montagnes, ce mode d'exploitation est à préférer aux coupes rases et aux coupes d'ensemencement à intervalles rapprochés ; mais il doit être appliqué en suivant un plan bien arrêté. Il faut conserver autant que possible le bord supérieur de la forêt, non seulement en y laissant subsister des arbres en pleine croissance, mais encore en le pro-

tégeant contre le parcours. Dans la zone centrale, il faut exploiter avec prudence, maintenir toujours un peuplement vigoureux et reboiser toutes les lacunes considérables. Dans la partie inférieure, on pratiquera le jardinage régulier, ou plutôt des coupes d'ensemencement à longues périodes, de 25 à 35 ans ou même davantage, et on aura spécialement en vue la production des bois de service.

La discussion terminée, M. Mallet de Genève, ancien inspecteur forestier, donna quelques détails sur son voyage en Afrique et sur les forêts des contrées qu'il a visitées. Il rendit son exposition encore plus intéressante en mettant sous les yeux de la société des échantillons de l'écorce, du bois et des feuilles de différentes essences, en particulier du chêne-liège. M. l'inspecteur forestier Davall appella ensuite l'attention de la société sur un fragment de bois de chêne parfaitement conservé, qu'il croit avoir été enseveli, il y a 1400 ans, par un éboulement de montagne dans le Bas-Valais; en outre il expliqua, au moyen d'un modèle, le jeu d'une machine à arracher les souches, qui paraît propre à rendre de bons services.

Après le repas, égayé par de nombreux toasts, la société se rendit aux mayens de Sion, situés à 4000' d'altitude; à la grande satisfaction de tous, l'expédition se fit à dos de mulet. Parvenu sur la hauteur de Vex, les membres de la société furent reçus par les autorités de la commune, conduits dans le village et généreusement restaurés en plein air. Le drapeau fédéral avait été arboré sur le clocher; les maisons étaient on ne peut mieux décorées, toute la population était en habits de fête, et les coups de mortier ne furent pas épargnés. Dans les mayens, au milieu de sombres mélèzes, est bâtie une pittoresque chapelle; c'est là que l'on avait fait les préparatifs pour recevoir la société. A la tombée de la nuit, la chapelle, ses abords et le bois voisin furent illuminés. Les dames étaient remontées aux mayens pour égayer ces lieux de leur présence et elles prirent part au souper. Bientôt tous les membres furent dans les meilleures dispositions, d'autant plus que le vin généreux du Valais, coulant à larges flots, provoquait aux épanchements d'une franche et joyeuse gaieté. Aussi est-il presque inutile de dire que cette fête se prolongea jusqu'à une

heure assez avancée, et que les forestiers ne crurent pas déroger à leur dignité en prenant part à une valse joyeuse. Mais, hélas ! les moments les plus heureux sont ceux qui passent le plus vite : les hôtes furent conduits les uns après les autres dans les maisons de campagne des habitants de Sion, où ils furent reçus avec la plus généreuse hospitalité. Le lendemain, tous se réunirent de nouveau auprès de la chapelle pour prendre le café, et l'on se mit en marche pour visiter la forêt communale qui est au-dessus des mayens.

Cette forêt a été abornée, arpentée et taxée. Le peuplement est composé d'épicéas et de mélèzes ; les jeunes boisés sont en grande partie serrés ; aussi une éclaircie y produirait des résultats avantageux, mais on ne peut pas encore la pratiquer parce que les produits n'en auraient pas d'écoulement. Nous n'atteignîmes pas le bord supérieur de la forêt, où le peuplement est plus clair et présente mieux les caractères des forêts de hautes montagnes. En revanche, nous passâmes en revenant dans un boisé où l'on a pratiqué une éclaircie régulière pour commencer à le renouveler. De retour vers la chapelle, nous trouvâmes la table mise pour la troisième fois ; nous fûmes encore honorés de la présence des dames, et la fête recommença de plus belle. Mais il fallut bientôt revenir aux affaires sérieuses. A l'invitation du président, la commission nommée *ad hoc* fit son rapport sur la gestion du comité permanent. L'assemblée fut unanime à voter des remerciements au comité pour le zèle qu'il a déployé dans le but d'étendre le cercle d'activité de la société, et de faire un emploi judicieux du crédit alloué par la confédération ; en même temps elle témoigna le désir que dans l'emploi de ce crédit, on ait surtout égard aux besoins de l'économie forestière, et que l'on entreprenne particulièrement des reboisements de surfaces dénudées, des constructions destinées à consolider les talus d'éboulement, à prévenir les avalanches, etc.

Le soir, les membres se réunirent encore au Casino pour prendre congé les uns des autres et se souhaiter un heureux revoir à Schwytz. Tous ceux qui ont pris part à la fête de Sion en conserveront le meilleur souvenir et seront toujours reconnaissants envers ceux qui l'ont organisée.

LANDOLT.